



A retenir

Mildiou : Surveiller l'apparition des nouveaux symptômes

Oïdium : période de forte sensibilité

Ver de la grappe : une première génération discrète

SOMMAIRE

A retenir

Stades phénologiques

Mildiou

Oïdium

Ver de la grappe

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRVI
Rédacteur : G Salva

Structures partenaires :
CA2B, domaine Casabianca,
domaine Comte Peraldi,
domaine Montemagni, Clos
Landry, Clos d'Orléa, Terra
Vecchia, Clos Capitoro

Directeur de publication :
Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CRVI de Corse

Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office National
de l'Eau et des Milieux
Aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués
au financement du plan
ÉCOPHYTO.

• Stades phénologiques

La situation est hétérogène selon les secteurs et les parcelles.

La floraison commence à se généraliser sur les cépages les plus précoces (Chardonnay, Niellucciu, Pinot N) mais aussi, parfois, sur Vermentinu ou Sciaccarellu.

Dans les cas les plus précoces, la nouaison débute (Niellucciu, y compris sur quelques parcelles de la côte orientale).

Le stade H (boutons floraux séparés) est encore bien présent (Sciaccarellu, Vermentinu).

L'avance de la végétation semble maintenant s'estomper.



Stade H

Boutons floraux séparés



Stade I

Floraison



Stade J

Nouaison

Maladie due à un Organisme Nuisible Réglementé

• FLAVESCENCE DOREE

Un périmètre de lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée de la vigne est défini par arrêté préfectoral pour la Haute Corse.

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/viticulture.html

La vigilance particulière est donc nécessaire vis à vis de cet organisme nuisible réglementé.

En cas de suspicion, prévenir la DDCSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 / 04 95 58 51 32 - Corse du sud : 04 95 50 39 40 / 04 95 50 50 17) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiosurveillance des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.

- **Mildiou**

→ **Où chercher les foyers primaires ?** Les symptômes dits « en tache d'huile » sont généralement visibles sur la végétation basse (pampres), à proximité du sol et dans les zones humides. L'apparition des premiers foyers est un phénomène difficilement détectable et non simultané sur l'ensemble des parcelles.



Photo 1 : symptôme "tache d'huile" sur face supérieure



Photo 2 : sporulation sur face inférieure

Les foyers issus des contaminations dues aux pluies de fin avril - début mai, continuent à apparaître de façon éparse. Généralement les taches ont séché mais quelques-unes fructifient, pouvant alors donner lieu à des contaminations secondaires (« repiquages ») même en cas de faibles pluies.

Les observations concernent surtout le sud-ouest et le nord de l'île (Ajaccio, Sartène, Patrimonio) ainsi que quelques parcelles de la côte orientale (Aleria, Ghisonaccia).

Quelques contaminations sur **grappes** de Grenache ont été notées à Bravone.

Les orages survenus entre le 18 et le 20 mai ont entraîné de nouvelles contaminations primaires, dont les symptômes seront visibles dès la fin de cette semaine (fin mai – début juin), ainsi que des repiquages sur les parcelles déjà atteintes. La surveillance de l'évolution de la maladie doit donc impérativement se poursuivre.

Les hauteurs des précipitations sont très variables :

- de Ghisonaccia à Porto-Vecchio : 50 à 80 mm.
- De Folelli à Aleria: 10 à 20 mm
- Balagne : 10 à 15 mm
- Ailleurs : 3 à 5 mm

Evaluation du risque : moyen dans le sud de l'île, faible ailleurs mais en augmentation dans les régions les plus touchées par les orages du 18-20 mai.

- **Oïdium**

La vigne se trouve dans une période de forte sensibilité à l'oïdium.

Des symptômes sur Carignan (feuilles et grappes) sont annoncés dans la région d'Ajaccio.

Des débuts d'attaques sur grappes ont lieu sur Chardonnay dans la région de Ghisonaccia.

Des manifestations sur feuilles sont également visibles sur Niellucchi (San Giuliano, Aleria).

Attention, à ne pas confondre avec les symptômes de mildiou !



Photos 3 et 4 : Symptôme d'oïdium face supérieure et face inférieure

Evaluation du risque : fort sur cépage sensible et secteur précoce, moyen ailleurs. Le stade floraison implique une surveillance accrue, particulièrement sur les parcelles touchées en 2013.

- **Ver de la grappe**

Les comptages de glomérules doivent permettre de se faire une idée de l'importance de la première génération.

A ce jour, seules quelques attaques de faible intensité sont signalées (glomérules avec Eudémis et Cochylis) sur Niellucciu à Bravone et Aléria.

Les données de modélisation prévoient un début de 2^{ème} vol dans 1 semaine à 10 jours.

Evaluation du risque : nul

- **Autres**

- **Cicadelle verte**

Considéré pendant longtemps comme un ravageur secondaire excepté dans la région de Patrimonio, cet insecte est en recrudescence depuis 3 ans dans le Sud de l'île et sur la côte orientale, provoquant de nombreuses grillures sur le feuillage durant le mois d'août.

→ Pour en savoir plus, cliquez sur le lien suivant : [fiche de reconnaissance au vignoble](#)

Les premières populations de cicadelles sont signalées à San Giuliano.

Evaluation du risque : faible

Les populations printanières ne provoquent en général pas de dégâts, les populations de cicadelles vertes sont à surveiller de près courant été sur les parcelles fortement touchées en 2013.

- **Acarien jaune**

Le niveau de population d'acariens jaunes est important sur des parcelles de Niellucciu à San Giuliano et Aléria, assorti de symptômes caractéristiques, malgré la présence de leurs prédateurs naturels (typhlodromes).

Evaluation du risque : en général faible à cette époque de l'année. Ce sont les générations estivales qui sont susceptibles d'engendrer le plus de dégâts.

- **Erinose**

Des symptômes d'erinose (dus à des acariens invisibles à l'œil nu) sont fréquents, notamment sur Muscat à petits grains sur la côte orientale mais sans grande incidence sur l'état de santé du vignoble.

Attention toutefois : on signale des cas de forte attaque entraînant des dégâts sur grappes.









Photos 5 et 6 : Symptômes d'Erinose sur Muscat : vues sur face supérieure et sur face inférieure.

- **Black rot**

Quelques symptômes épars continuent à apparaître. A surveiller.

- **ESCA/ BDA**

Les premiers ceps atteints par la forme foudroyante sont signalés (Niellucciu - Côte Orientale).

	Jeudi 29 mai	Vendredi 30 mai	Samedi 31 mai	Dimanche 1 ^{er} juin	Lundi 2 juin	Mardi 3 juin	Mercredi 4 juin	Jeudi 5 juin
Haute-Corse / Corse du Sud								
	Légère hausse des températures	Vent de SO modéré sur Cap Corse et Balagne;	Temps orageux	Vent de Sud se renforçant ; temps orageux lundi		Dégradation nuageuse avec possibilité d'averses		

L'indice de confiance de la prévision est de 3/5 pour samedi et dimanche, pour la période de lundi à mardi de 2/5.

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien cités ci-dessous.
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **Note Nationale Ambroisie** : L'ambroisie est susceptible d'être observée en Corse. Chaque année, quelques échappées ponctuelles de l'espèce sont signalées au Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) qui maintient une veille active au niveau régional sur les espèces invasives. En cas de présence effective de l'espèce, les plants sont immédiatement détruits par le CBNC qui maintient alors une surveillance de la zone durant les années suivantes.
La dernière observation de l'espèce remonte au printemps dernier et la totalité des individus a été arraché. Si vous possédez des informations sur la présence avérée de l'espèce, contacter Y. Petit au CBNC au 04 95 34 55 64 - petit@oec.fr.
- Alerte concernant la bactérie *Xylella fastidiosa*, pathogène responsable de la maladie de Pierce. En octobre 2013 en Italie, des foyers ont été détectés sur oliviers, lauriers roses, amandiers et chênes, provoquant un dessèchement du feuillage et un déclin rapide du végétal. Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, cliquez sur le lien suivant :

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.